

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Perroux.

MESSIEURS,

Le sieur François Perroux, né à Châteaudun (France) le 12 décembre 1807, pâtissier-traiteur demeurant à Bouillon, demande la naturalisation ordinaire. Il résulte des pièces produites et des renseignements recueillis, que le pétitionnaire a constamment résidé en Belgique depuis la fin de 1830; qu'à cette époque il s'est enrôlé dans les volontaires belges et a pris part aux combats qui ont eu lieu pour notre indépendance politique. Les autorités consultées sur sa demande rapportent que depuis quatorze années qu'il réside en Belgique, il n'a cessé, et comme militaire et comme bourgeois, de se faire remarquer par sa bonne conduite, et qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
